



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 1

21 février 2008

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Date du scrutin : 20 avril 2008

AVIS PUBLIC est donné, par la présente, aux électeurs et électrices de Saint-Antoine-de-Tilly, par Mme Diane Laroche, présidente d'élection, que :

1. le poste suivant est ouvert aux candidatures :
POSTE n° 4;
2. toute déclaration de candidature devra être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :
 - du 7 mars 2008 au 28 mars 2008;
 - du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h;

À NOTER : le vendredi 28 mars 2008, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'une personne pose sa candidature, un scrutin sera tenu le 20 avril 2008, de 10 h à 20 h, et un vote par anticipation sera tenu le 13 avril 2008, de 12 h à 20 h;
4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection Mme Danièle Genest;
5. vous pouvez me joindre au 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly, au (418) 886-2441, poste 103.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,
le 6 février 2008.

Diane Laroche
Présidente d'élection

Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

le lundi 3 mars 2008
à 20 h
au centre communautaire
945, rue de l'Église

SOMMAIRE

<i>Avis public d'élection</i>	<i>page 1</i>
<i>Taxes municipales 2008</i>	<i>page 2</i>
<i>Élections municipales partielles</i>	<i>page 2</i>
<i>Offre d'emploi : étudiant ou étudiante</i>	<i>page 3</i>
<i>Bibliothèque La Corne de brume</i>	<i>page 3</i>
<i>Les Amis du marais</i>	<i>page 3</i>
<i>Service des loisirs et de la culture</i>	
<i>Semaine de relâche 2008</i>	<i>page 4</i>
<i>Offre d'emploi, animateur</i>	<i>page 4</i>
<i>Offre d'emploi, service de garde</i>	<i>page 5</i>
<i>Terrain de jeux</i>	<i>page 5</i>
<i>Inscriptions soccer mineur</i>	<i>page 6</i>
<i>Recherche entraîneurs et arbitres</i>	<i>page 6</i>
<i>Skate-parc d'Issoudun</i>	<i>page 6</i>
<i>Remparts de Québec</i>	<i>page 6</i>
<i>Comité Karine Desruisseaux</i>	<i>page 7</i>
<i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i>	<i>page 7</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 7</i>
<i>ACEF Rive-sud de Québec</i>	<i>page 8</i>

TAXES MUNICIPALES 2008

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES

NOUVEAU

Dorénavant, vous pouvez effectuer vos paiements de taxes par Internet :

- par Internet sur Accès D et Accès D Affaires;
- par téléphone au 1-800-caisses;
- aux guichets automatiques;
- aux comptoirs de toutes les caisses populaires Desjardins;
- par Internet ou téléphone dans les institutions financières participantes.

Le paiement du compte de taxes s'effectue en **trois versements** pour les **comptes de taxes de 300 \$ et plus**.

- 1- Le versement unique pour le compte de moins de 300 \$ ou le premier versement pour les comptes de taxes de 300 \$ et plus se fait le trentième jour qui suit l'expédition du compte, soit le **15 mars 2008**.
- 2- Le deuxième versement s'effectue au plus tard le **15 juin 2008**.
- 3- Le troisième versement s'effectue le ou avant le **15 septembre 2008**.

Pour ne pas oublier : vous pouvez nous faire parvenir trois chèques dont les dates correspondent aux dates inscrites sur les coupons de paiement, soit les **15 mars, 15 juin et 15 septembre 2008**.

Nous émettons un reçu sur demande seulement!

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

LE 20 AVRIL 2008

MESSAGE IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES NON RÉSIDANTS À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires depuis au moins 12 mois et que vous n'êtes pas domicilié dans la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, **la loi vous oblige maintenant à faire une demande écrite (formulaire à remplir) auprès de la présidente d'élection afin qu'elle insère votre nom dans la liste électorale.**

Demandez sans tarder le formulaire au bureau de la Mairie, si ce n'est déjà fait.

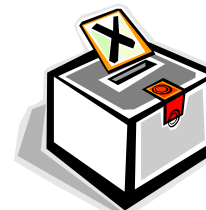
Tél. : 886-2441, poste 0

courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Votre droit de voter aux prochaines élections municipales en dépend.

Dans le cas **des copropriétaires** d'un immeuble ou d'un lieu d'affaires, vous pouvez vous renseigner au bureau de la Mairie (886-2441, poste 0). Des modalités particulières s'appliquent.

Si vous désirez exercer votre droit de vote, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre nom est inscrit sur la liste électorale municipale.



OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est présentement à la recherche d'un étudiant ou d'une étudiante pour combler un poste temporaire saisonnier à raison de 28 heures par semaine pendant une durée de 15 à 20 semaines, et ce, à compter du 5 mai 2008. Sous la supervision de l'inspecteur municipal, l'étudiant ou l'étudiante sera appelé à exécuter des travaux d'entretien paysager, de débroussaillage, de peinture, etc.

Le salaire est établi selon le taux horaire minimum en vigueur pour l'année 2008.

La candidate ou le candidat recherché devra démontrer les aptitudes et les qualités suivantes :

- ♦ être habile dans les travaux manuels;
- ♦ faire preuve d'autonomie et de débrouillardise;
- ♦ être responsable et minutieux.

Toute personne intéressée devra transmettre son curriculum vitae au bureau de la Mairie de Saint-Antoine-de-Tilly **au plus tard le 28 mars 2008, à 16 h**, à l'adresse ci-dessous :

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
À l'attention de Mme Diane Laroche
Directrice générale
3870, chemin de Tilly
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec)
G0S 2C0



BIBLIOTHÈQUE LA CORNE DE BRUME

Découvrir les nouveautés de la bibliothèque

L'automne a été particulièrement riche en sorties littéraires et la bibliothèque municipale de Saint-Antoine-de-Tilly, la *Corne de brume* a fait récemment de nouvelles acquisitions afin d'enrichir sa collection locale. Voici quelques titres que vous pourrez y trouver.

LA SŒUR DE JUDITH, Lise Tremblay
DIVISADERO, Michael Ondaatje
MILLE SOLEILS SPLENDIDES, Khaled Hosseini
LE RAPPORT DE BRODDECK, Philippe Claudel
LA TRAVERSÉE DU CONTINENT,
Michel Tremblay
CHAGRIN D'ÉCOLE, Daniel Pennac
UNE BASSE NOBLESSE, Sophie Beauchemin
SANS RIEN, NI PERSONNE, Marie Laberge
MISSION ANTARTIQUE, Jean Lemire

De plus, nous avons pu compter sur une contribution spéciale de la Caisse Desjardins du Cœur de Lotbinière afin de vous faire profiter de beaux livres que notre budget habituel ne nous permet pas d'acheter.

Vous les reconnaîtrez à l'identification apposée à la page de garde. Il s'agit des titres suivants.

BELLES MAISONS QUÉBÉCOISES,

Yves Laframboise

LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DES ANTIQUITÉS DU QUÉBEC, Michel Lessard

LES CROIX DE CHEMIN AU TEMPS DU BON DIEU,
Collectif

Grand merci à l'équipe de la Caisse de cet engagement dans la communauté.

En dernier lieu, n'oubliez pas **L'HEURE DU CONTE** qui a repris ses activités depuis quelques semaines, toujours un samedi sur deux de 13 h 30 à 14 h 30. Les prochaines dates sont le 16 février, et les 1^{er} et 15 mars.

Bienvenue à toutes les familles.



Sylvie Bernier

AMIS DU MARAIS

Le 6 mars, M. Georges Drapeau, océanographe, traitera des hautes marées du printemps, de celles qui font sortir le fleuve de son lit. Son propos nous témoignera surtout des dommages à Québec, près des traversiers et à Lévis. Il aura aussi un regard sur ces mêmes marées sur les battures de Saint-Antoine-de-Tilly. Avec le réchauffement de la planète et la fonte rapide des glaciers, nous ne pourrions pas éviter de regarder vers le futur proche.

Le 27 mars, M. Jean Cantin, de la Société des traversiers de Québec et Lévis, nous racontera la petite histoire de cet outil si important pour les villes de Québec et de Lévis. Son propos sera étoffé de nombreuses photographies. Il sera aussi question du pont de glace et des nombreux ponts de glace qui permettaient commerce et rencontres entre les rives tout le long du grand fleuve. On sait qu'avant l'ouverture de la navigation d'hiver, on pouvait traverser à Neuville quand la glace était « bonne ».

Le 11 avril, Mme Christine Belly, marin, commis magasinier, nous parlera de son métier de magasinier à bord d'un brise-glace qui appareille pour plusieurs mois. Imaginons une liste d'épicerie pour 40 personnes ou plus... du beurre, des conserves, des jus de toutes sortes, du papier hygiénique... Elle nous fera témoignage de sa vie de femme sur un bateau dont l'équipage est majoritairement composé d'hommes et souvent ancrés dans des traditions aussi vieilles que la mer.

Louise Bernier





SEMAINE DE RELÂCHE 2008

ACTIVITÉS

Lundi 3 mars :

Journée au centre communautaire
de 9 h à 16 h
coût : 10 \$

Mardi 4 mars :

Journée au centre communautaire
de 9 h à 16 h
coût : 10\$

Mercredi 5 mars :

Musée de la civilisation
de 9 h à 16 h
coût : 25 \$

Jeudi 6 mars :

*Activités équestres à la Ferme Gomody
de 9 h à 16 h
coût : 25\$



Vendredi 7 mars :

*Glissades de Lotbinière
de 9 h à 16 h15
coût : 25 \$



L'inscription pour la semaine avec le service de garde est de 120 \$, et 90 \$ sans service de garde.

Le service de garde est de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h, tous les jours, au coût de 7 \$/jour.

Prenez note que des frais de retard vous seront chargés : 10 \$ pour le premier 15 minutes. 15 \$ par tranche de 15 minutes additionnelles.

Apportez un dîner froid.

* Pour ces activités, veuillez prévoir apporter habit de neige, bottes, mitaines, foulard et tuque.



OFFRE D'EMPLOI Animateur

Poste

Animateur ou animatrice du terrain de jeux.

Nombre de postes disponibles

3 ou 4, selon le nombre d'inscriptions.

Catégorie d'emploi

Poste contractuel, du 23 juin au 22 août 2008 (10 semaines).

Salaire

Selon la politique salariale du centre communautaire.

Période

Temps plein, 35 heures/semaine.

Vous avez jusqu'au 30 mai, 17 h, pour poser votre candidature.

Exigences :

- être âgé de 16 ans et plus;
- avoir le sens des responsabilités et de l'initiative;
- faire preuve d'autorité et de discipline;
- avoir des aptitudes pour le travail d'équipe;
- avoir de l'expérience en animation.

Sous la responsabilité du coordonnateur des loisirs, le titulaire du poste sera responsable de la surveillance des enfants.

Pour information : 886-2726.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'intention de M. Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs.

Télécopieur : 886-2075

Courriel : cc-tilly@globetrotter.net

Centre communautaire
945, rue l'église
C.P. 69
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec)
G0S 2C0





Service des loisirs et de la culture



OFFRE D'EMPLOI Service de garde

Poste

Responsable du service de garde
– Terrain de jeux (1 poste).

Catégorie d'emploi

Poste contractuel, du 25 juin au 22 août 2008
(8 semaines).

Salaire

Selon la politique salariale du centre communautaire.

Période

Temps partiel, 20 heures/semaine
(7 h à 9 h et de 16 h à 18 h).

Sous la responsabilité du coordonnateur des loisirs, le titulaire du poste sera responsable de la surveillance des enfants en dehors des heures de terrain de jeux.

Exigences :

- être âgé de 17 ans et plus;
- avoir le sens des responsabilités et de l'initiative;
- faire preuve d'autorité et de discipline;
- avoir de l'expérience en animation.

Vous avez jusqu'au 30 mai, 17 h, pour poser votre candidature.

Pour information : 886-2726.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'intention de M. Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs.

Télécopieur : 886-2075

Courriel : cc-tilly@globetrotter.net

Centre communautaire

945, rue l'église

C.P. 69

Saint-Antoine-de-Tilly (Québec)

G0S 2C0

TERRAIN DE JEUX

Vous devez remplir une fiche d'inscription, disponible à l'école la Clé d'or.

Vous devez remplir une feuille par enfant

Nom de l'enfant : _____ Âge : _____

Nom des parents/tuteurs : _____

Téléphone au domicile : _____

Téléphone au bureau : _____

Personne à joindre en cas d'urgence et numéro de téléphone : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Allergies/maladies : _____

Mon enfant reviendra dîner à la maison : oui non

Si oui, par quel moyen : marche/vélo automobile

Mon enfant reviendra à la marche/vélo à la fin du terrain de jeux : oui non

Mon enfant utilisera le service de garde : oui non

N. B. Nous ne sommes plus responsables des accidents après le départ de vos enfants du terrain de jeux.

Règles particulières

- Votre enfant recevra une feuille pour les sorties une semaine avant celle-ci. Cette feuille avec votre autorisation signée devra être remise au plus tard le mercredi de la même semaine, sinon votre enfant ne pourra participer à la sortie en question.

- Nous nous réservons le droit de retirer votre enfant de la sortie si son comportement s'avère être inadmissible, même après des avertissements. Si tel est le cas, vous serez prévenu au moins 24 h à l'avance.

Signature d'un parent

Guy Gagnon, coordonnateur

Votre enfant sera admissible au TDJ seulement après la remise de cette feuille aux personnes responsables.



INSCRIPTIONS SOCCER MINEUR

**Les inscriptions auront lieu
le mercredi 27 février 2008
14 h à 16 h 30 et 18 h à 20 h
au centre communautaire**

**Pénalité de 10 \$ après la date d'inscription.
Il n'y aura plus aucune inscription possible
après le 1^{er} mars 2008.**

- Aucun crédit ne peut être accepté.
- Les retardataires seront acceptés seulement s'il reste de la place.
- La priorité est donnée aux résidants et résidentes de Saint-Antoine-de-Tilly (nous pourrions peut-être compléter une équipe avec des gens de l'extérieur, selon les besoins).
- Les protège-tibias et les bas sont obligatoires.
- **Au moment de l'inscription, il est très important d'apporter une photo récente de l'enfant (style photo passeport), avec à l'endos le nom de l'enfant et sa date de naissance.**
- Le formulaire d'inscription doit comprendre : nom et prénom de l'enfant, adresse, code postal, numéro d'assurance-maladie ainsi que le nom d'un parent responsable.

Dorénavant, un dépôt de 20 \$ en argent est exigé lors de l'inscription. Ce montant vous sera rendu à la fin de la saison lorsque vous nous rapporterez le chandail de soccer.

CATÉGORIES	COÛTS	BAS
U-6 Nés en 2003 – 2002	55 \$	5 \$
U-8 Nés en 2001 – 2000	70 \$	5 \$
U-10 Nés en 1999 – 1998	70 \$	5 \$
U-12 Nés en 1997 – 1996	85 \$	5 \$
U-14 Nés en 1995 – 1994	85 \$	5 \$
U-16 Nés en 1993 – 1992	85 \$	5 \$
U-18 Nés en 1991 – 1990	105 \$	5 \$

NOTE: Les catégories U-6 à U-10 seront mixtes et les parties seront jouées sur un terrain de soccer à sept (7). Les catégories supérieures seront séparées pour les garçons et les filles, sur un terrain de soccer à onze (11).

RECHERCHE ENTRAÎNEURS ET ARBITRES

Comme vous le savez, l'implication bénévole est très importante dans le domaine des loisirs. À chaque année, nous comptons un grand nombre de bénévoles dans divers projets ou activités.

Ainsi, nous sommes à la recherche d'entraîneurs de soccer qui seraient disposés à donner de leur temps afin de superviser nos équipes. Si une telle expérience vous intéresse, **venez donner votre nom au centre communautaire d'ici le 28 mars 2008**. N'hésitez pas à vous impliquer, car malheureusement, si pas d'instructeur, pas d'équipe. Pour le moment, nous avons besoin d'entraîneurs dans chacune des catégories. Il faut faire vite car la saison approche très rapidement!

De plus, nous sommes à la recherche d'arbitres (rémunérés) pour la nouvelle saison. Pour ceux qui ont déjà suivi les cliniques d'arbitre, il sera peut-être possible de vous perfectionner pour arbitrer du soccer à 11. Pour les autres qui n'ont pas encore de formation, nous vous invitons à suivre un stage d'arbitrage.

Venez donner votre nom au centre communautaire d'ici le 12 avril 2008.

SKATE-PARC D'ISSOUDUN

Depuis la fin de semaine du 22 décembre, le **skate-parc d'Issoudun a rouvert ses portes** avec un **nouveau module** et de **nouvelles heures d'ouverture**. En effet, afin de répondre à la demande des planchistes, la saison 2007-2008 verra le site ouvert les vendredis, de 18 h à 21 h, et les samedis, de 14 h à 17 h (il est toujours possible que des ajustements en cours de saison soient effectués si cela s'avère nécessaire). Le coût d'entrée pour les planchistes est maintenu à 3 \$ et l'accès du site est gratuit pour les spectateurs. Le skate-parc est situé au 268, rue Principale, Issoudun. Pour toute information, prière de téléphoner au 728-5191.

REMPARTS DE QUÉBEC



Le service des loisirs d'Issoudun organise une sortie aux **Remparts de Québec le dimanche 16 mars 2008 à 14h** (dernière partie de la saison régulière). Pour **20 \$**, vous pouvez vous joindre à nous. Ce prix comprend le billet et le voyage en autobus, départ du centre communautaire d'Issoudun (l'heure de départ vous sera confirmée ultérieurement). Le nombre de places étant limité à 48,

réservez votre place en téléphonant à Loïc Lance
(coordonnateur des loisirs) au 728-5191.



**COMITÉ
KARINE DESRUISSEAUX**

**9^e édition du spectacle annuel
au bénéfice de jeunes handicapés
de la région**

Saviez-vous qu'au cours des huit dernières années, le comité Karine Desruisseaux a remis la somme de 118 800 \$ à des jeunes handicapés de la région?

La 9^e édition du spectacle musical aura lieu le samedi 3 mai prochain, à 17 h, au centre communautaire. Au programme, de la musique pour tous les goûts.

Les quatre jeunes handicapés que nous honorerons cette année sont :

Karine Desruisseaux, 14 ans, Saint-Antoine-de-Tilly;
Sébastien Fortier, 21 ans, Joly;
Christopher Breton, 16 ans, Saint-Agathe;
Jessica Nadeau-Poulin, 20 ans, Sainte-Croix.

L'objectif de la soirée est de remettre à chacun 3 000 \$. Mais, au-delà de l'aspect financier, votre présence à cette soirée est, on peut vous l'assurer, un réconfort et un appui inestimables tant pour ces jeunes que pour leurs parents.

Les cartes sont en vente au coût de 20 \$ pour les 16 ans et plus et de 8 \$ pour les 15 ans et moins (le souper est inclus). Vous pouvez vous en procurer auprès de Sonya Deveau, au 886-4262.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le 3 mai prochain pour une belle soirée et une belle cause à soutenir.

Diane Laroche
Pour le comité Karine Desruisseaux

FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Le rapport financier de l'année 2007 montre un déficit de **14 711 \$**. Les revenus incluent des dons particuliers totalisant **11 275 \$**; ces dons ont été reçus pour des travaux spécifiques (réparation de l'orgue et restauration des tableaux) dont les dépenses seront effectuées en 2008 seulement. En éliminant l'impact de l'orgue et des tableaux, notre manque à gagner est donc de **25 986 \$**.

Les surplus accumulés (provenant principalement de la vente du presbytère il y a quelques années) ont servi à combler le déficit courant. Il ne sera pas possible en

2008 de compter sur ces surplus, car il ne reste plus qu'environ 4 000 \$.

Le conseil de Fabrique étudie diverses options pour augmenter les revenus (concert, loterie, etc) de façon à garder notre église en bon état. Peu importe l'option retenue, nous aurons certainement besoin de votre implication pour en faire une réussite.

La levée de fonds pour le chauffage de l'église va très bien et a donné à ce jour 8 600 \$. La dépense de chauffage en 2007 s'est élevée à 11 383 \$ et nous prévoyons une dépense de 13 000 \$ en 2008. Un gros merci aux généreux donateurs. Ceux et celles qui n'ont pas encore contribué sont invités à le faire en faisant leur don à la Fabrique avec la mention « chauffage ».

Notre église est un lieu de culte et aussi un bien patrimonial précieux qui fait la fierté de notre communauté. C'est pourquoi nous sommes confiants que chacun et chacune contribueront à la maintenir en bon état.

Régis Lemay
pour le conseil de Fabrique



MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

**CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON
POUR LE TEMPS PASCAL**

Lundi, 3 mars

à 19 h 30, à Saint-Gilles (suivie de l'Eucharistie)

Mardi, 4 mars

à 19 h 30, à Saint-Octave-de-Dosquet (avec exposition du saint Sacrement)

Mercredi, 5 mars

à 19 h 30, à Saint-Antoine-de-Tilly (suivie de l'Eucharistie)

**INVITATION À PARTICIPER
AU TRIDUUM PASCAL**

Alors que, tout au long de l'année, nous sommes invités à célébrer le Christ ressuscité et vivant parmi nous, la liturgie nous propose de suivre pendant trois jours les étapes qui ont mené progressivement Jésus à la mort. Ces trois jours, nous les appelons « **triduum pascal** ».

Jeudi saint

Les chrétiens commémorent le dernier repas de Jésus, les adieux qu'il partage avec ses disciples, le mémorial de la **Nouvelle Alliance**. Ce jour inaugure toutes les eucharisties auxquelles nous serons désormais invités.

Le 20 mars à 20 h en l'église de : Saint-Agapit, Saint-Apollinaire et Saint-Octave-de-Dosquet.

Vendredi saint

Jésus a pris résolument le chemin de Jérusalem. Ce chemin le mène, en ce jour, au jardin des Oliviers, synonyme désormais de la trahison, de la peur, de l'abandon. Mais cette approche d'une mort redoutable est transformée en acte d'amour par ces paroles que nous avons partagées au Jeudi saint : « Ceci est mon corps donné pour vous en sacrifice ».

Le 21 mars à 15 h en l'église de : Sainte-Agathe, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Gilles.

Veillée pascale (samedi)

Cette veillée est un chemin, un itinéraire, elle nous met en marche! Le Christ Lumière nous conduit, le Verbe fait chair nous parle, le Ressuscité nous sauve. Il nous invite au festin.

Le 22 mars à 20 h en l'église de : Sainte-Agathe, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Gilles.

Dimanche de Pâques

Nous célébrons notre Pâque, nous célébrons notre Christ! L'espérance est plus forte que le désespoir. La vie est plus forte que la mort. L'amour a le dernier mot. Tout ce que nous pensions perdu dans les ténèbres renaît en vie nouvelle : nous sommes fils et filles de Dieu! Nous sommes les disciples du Ressuscité.

**Le 23 mars : 9 h à Saint-Apollinaire,
10 h à Saint-Octave-de-Dosquet
11 h à Saint-Agapit**

**BONNE SEMAINE SAINTE ET
JOYEUSE FÊTE DE PÂQUES!**



**ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC
Treize pubs en lice pour le Cœur d'or
et le Cœur de pierre**

À vous le verdict!

Lévis, le 21 janvier 2008 - L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec et 21 autres associations de consommateurs du Québec invitent la population à voter dans le cadre des « Prix du cœur de la publicité ».

Prononcez-vous sur la meilleure et la pire des publicités en allant visionner les messages finalistes de la sélection 2008 qui sont en ligne sur le site www.prixducoeurdelapub.com.

Au total, 13 messages télé ont été retenus dans le cadre du concours. Il s'agit des publicités suivantes : Aero,

Nescafé, Gardasil, Pantene, Red Bull, Amnesia, Pilates, Saint-Hubert, Doritos, Civic, Tim Horton, Golf City, Centrum forte. Les publicités présentées ont été enregistrées durant la période de sondage BBM de l'automne. Ensuite, un comité de bénévoles a procédé à une sélection : les publicités devaient faire la promotion d'un produit ou d'un service; ne pas être à caractère social, environnemental ou gouvernemental; être évaluables du point de vue éthique.

Les prix Cœur d'or et Cœur de pierre seront attribués grâce au vote des 18 000 jeunes participants, provenant des écoles secondaires et des maisons de jeunes du Québec. Une mention du public sera également émise. Les résultats du vote seront envoyés aux agences de publicité ayant conçu les publicités en nomination afin de les sensibiliser à l'importance de l'éthique dans les messages publicitaires.

Pour la cinquième année, cette activité éducative, dont le porte-parole est le jeune comédien Émile Mailhot, est organisée en collaboration avec Centraide Québec et l'Office de la protection du consommateur. Elle vise à sensibiliser les consommateurs, jeunes et moins jeunes, à une consommation responsable et à encourager le sens de l'éthique auprès des concepteurs publicitaires.

L'ACEF vous dit : allez voter! C'est une manière originale et amusante de donner votre point de vue aux publicitaires.

Manon Houde, responsable du concours
ACEF Rive-Sud de Québec
(418) 835-6633, poste 223
1 877 835-6633

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 20 mars 2008
Date de tombée des articles : 13 mars 2008
Coordination et rédaction : Lucie Brunet
Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

*3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : (418) 886-2441
Télécopieur : (418) 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com*

*Heures de bureau :
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h
du lundi au vendredi*